



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE VI
Centre André-Chastel – UMR 8150

T H È S E
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
HISTOIRE DE L'ART
présentée et soutenue par
Étienne FAISANT
le 30 novembre 2013

L'ARCHITECTURE À CAEN DU RÈGNE DE CHARLES VIII AU DÉBUT DU RÈGNE DE LOUIS XIII

Sous la direction de :

Monsieur Alexandre GADY Professeur, Université Paris-Sorbonne

Jury :

Monsieur Alexandre GADY Professeur, Université Paris-Sorbonne
Monsieur Étienne HAMON Professeur, Université de Picardie
Monsieur Pascal JULIEN Professeur, Université de Toulouse II-Le Mirail
Monsieur Pascal LIÉVAUX Conservateur, Direction générale des patrimoines
Monsieur Claude MIGNOT Professeur émérite, Université Paris-Sorbonne

POSITION DE THÈSE

Parmi les anciennes capitales provinciales françaises, Caen se signale, en matière d'histoire de l'architecture, par une situation paradoxale. Après avoir été au XIX^e siècle un centre essentiel pour le développement de cette discipline – Arcisse de Caumont y ayant notamment fondé, en 1814, la Société des antiquaires de Normandie et, en 1824, la future Société française d'archéologie –, elle n'a plus guère bénéficié d'études depuis le début du XX^e siècle. Des travaux historiques ont, certes, été menés – dont la remarquable contribution de Jean-Claude Perrot sur le XVIII^e siècle –, mais seuls quelques monuments fameux – à commencer par l'église Saint-Pierre et l'hôtel d'Escoville – ont retenu l'attention des historiens de l'architecture. En outre, les destructions considérables qui ont suivi les bombardements de 1944 ont fait disparaître une part essentielle du tissu urbain comme de nombreux édifices majeurs. Cette situation historiographique et archéologique explique que Caen soit restée en marge du renouveau des études urbaines qu'ont connu ces dernières années.

Entreprendre un tel travail impliquait donc de s'intéresser à un patrimoine en grande partie détruit et souvent inédit, gageure qui imposait de se limiter à une période restreinte. La Renaissance se signalait alors comme un choix évident : Léon Palustre a noté en 1881, dans son ouvrage sur la *Renaissance en France*, que « l'art de bâtir [...] y jeta tout à coup un vif éclat ». Néanmoins, nous n'avons pas voulu nous limiter à une période fondée sur des critères stylistiques, qui auraient entraîné un découpage artificiel sur le plan historique : le choix a donc été fait d'embrasser l'histoire caennaise depuis les premières années du règne de Charles VIII, qui correspondent à un véritable renouveau urbain, jusqu'à la prise du château par Louis XIII en 1620, qui marqua symboliquement un nouvel âge de la ville, avec la création d'un nouveau quartier et l'implantation de nouveaux ordres religieux.

Pour les cent trente-huit années ainsi retenues, notre premier travail a été de recenser de la manière la plus complète possible les édifices alors construits à Caen, par un examen archéologique *in situ*, par la compilation des publications, des notes et des relevés des érudits, et par le dépouillement de tous les documents d'archive disponibles – toutes les séries anciennes des archives départementales du Calvados ont ainsi été parcourues, y compris l'ancien notariat de Caen que, faute de répertoires, il a fallu dépouiller intégralement jusqu'au début du XVIII^e siècle. Il est évident que cet inventaire n'est pas exhaustif – en raison, d'une

part, de la disparition tant des bâtiments que des sources, et, d'autre part, des contraintes matérielles d'une telle entreprise –, mais il offre un échantillon que l'on peut tenir pour représentatif. Trois cent quatre-vingt-cinq fiches ont ainsi été constituées, au sein desquelles quarante-trois édifices ont été sélectionnés pour faire l'objet de notices plus approfondies, en raison de leur caractère unique ou au contraire de leur représentativité, ou encore de l'existence d'une documentation exceptionnelle. Les données ainsi accumulées ont ensuite nourri une réflexion générale, articulée autour de trois axes de réflexions : les aspects historiques, les données matérielles et l'étude des formes.

PREMIÈRE PARTIE

LE « POURTRAIT DE LA VILLE » : HISTOIRE ARCHITECTURALE D'UNE VILLE FRANÇAISE

L'approche quantitative permet de renouveler la compréhension de l'histoire de la ville – qui n'avait pas encore, pour cette époque, bénéficié d'une synthèse. Le rapprochement, phase chronologique par phase chronologique, des événements économiques, sociaux, politiques ou militaires, et du dénombrement des chantiers de différents types alors entrepris, permet en effet d'apporter un nouvel éclairage sur ces deux aspects. D'un côté, une situation difficile peut expliquer une pause dans les travaux, ou un nouvel intérêt pour un type d'édifices, militaires par exemple ; de l'autre, une vague de constructions peut mettre en évidence un renouveau que les documents purement historiques ne laissaient pas voir.

C'est ainsi le recensement des maisons construites à cette époque qui permet de comprendre que la ville connaît, après le marasme du milieu du siècle, un net réveil dans les années 1480, peut-être à rapprocher de l'obtention, en 1484, d'une taille tarifée. Alors, de grands chantiers sont lancés dans les églises de la ville, tandis que les défenses urbaines et le château sont l'objet d'importantes opérations. Le second quart du XVI^e siècle est une période plus contrastée : cette période de croissance est marquée par une légère décélération de la construction de maisons, alors même que des hôtels particuliers – dont ceux d'Escoville et de Mondrainville – sont élevés en plus grand nombre, que les travaux publics deviennent plus ambitieux et que les principales églises de la ville sont l'objet d'importantes transformations, à l'image du chevet de Saint-Pierre ; cette dichotomie atteste que la fastueuse architecture qui symbolise aujourd'hui la Renaissance caennaise fut essentiellement l'œuvre de quelques grands marchands internationaux, les seuls qui avaient réussi à profiter de ces années de paix avant l'éclatement des guerres civiles.

À partir de 1562, la capitale bas-normande subit en effet les conflits qui marquèrent alors la France. Toutefois, cet important bastion du protestantisme ne connaît qu'une seule année de crise : après les troubles de 1562-1563, durant lesquels les églises de la ville sont ravagées et le château pris par l'amiral de Coligny, Caen est caractérisée par une remarquable concorde interne, qui la conduisit à reconnaître Henri IV dès les premiers jours d'août 1589. Cette situation, l'afflux de réfugiés qu'elle entraîna, et le renchérissement conséquent du prix de l'immobilier comme du blé produit aux environs expliquent que, contrairement à Rouen par exemple, la construction de nouvelles demeures y resta importante, nombre d'hôtels étant ainsi élevés en pleine guerre, leurs propriétaires allant même « desbaucher de jour en jour » les ouvriers employés sur les chantiers des fortifications. Celles-ci furent en effet remaniées, souvent en urgence face à de nouvelles menaces, mais aussi dans le cadre d'un ambitieux chantier lancé en 1592 sur ordre du roi et visant à relier les deux quartiers anciens de la ville par un nouveau front bastionné. Enfin, le fort accroissement des revenus fonciers permit aux Trésors paroissiaux de lancer vers 1590, en pleine guerre, la restauration de leurs églises. La paix ne mit pas fin à cette importante activité : le chantier des nouvelles fortifications et celui de remise en état de l'abbatiale Saint-Étienne furent poursuivis jusqu'en 1620, année qui vit donc la conclusion des grandes entreprises qui avaient occupé les décennies précédentes.

DEUXIÈME PARTIE

DES HOMMES ET DES CHANTIERS

Caen est indissociable de la pierre qui porte son nom : le développement architectural de la capitale bas-normande ne peut être compris sans prendre en compte les conditions matérielles de la construction. Pour appréhender les matériaux, les fonctions et pratiques des divers corps de métier employés dans les chantiers, et les usages en vigueur dans ces derniers, on ne dispose que d'une documentation parcellaire : les marchés sont presque absents, les comptabilités des Trésors paroissiaux inégalement conservées et, si les archives communales renferment une belle série de comptes, celle-ci ne commence qu'au milieu du XVI^e siècle. La compilation de ces données, et leur rapprochement avec les résultats des études qu'a suscité l'intérêt de plus en plus prononcé dans ces dernières années pour ces sujets, permettent néanmoins de présenter un aperçu des aspects pratiques de l'activité architecturale à Caen.

L'extraction du calcaire dans les sous-sols de la ville peut ainsi être précisée, tant dans ses aspects qualitatifs, géographiques – avec par exemple la nouvelle domination du faubourg de Vaucelles, au nord de la ville, à la fin du XVI^e siècle –, techniques qu'humains. On note

également que les pierres exploitées localement en grande quantité – suffisante en tout cas pour permettre d'en exporter – étaient ponctuellement complétées par celles extraites de carrières situées aux environs – notamment Ranville et Feuguerolles –, qui produisaient des roches plus dures, utiles notamment pour les plateformes ou à plus forte raison les structures destinées à être placées dans l'eau. Les mortiers utilisés nous sont moins bien connus, mais l'on constate que la chaux utilisée était achetée à vingt-cinq kilomètres de Caen, coûteuse importation qui était imposée par le manque de bois aux environs immédiat de la ville. Cette situation explique, tout autant que l'abondance des carrières, que la pierre de taille ait dominé la construction caennaise et que les rares recours au bois aient été réservés à des façades sur rue, où ils prenaient une valeur ostentatoire ; en revanche, ce ne sont pas les conditions d'approvisionnement, mais les exigences des échevins qui entraînèrent la disparition de ces façades en bois à la fin du XVI^e siècle. La cherté du bois a également entraîné celle des tuiles, tandis que la présence de carrières d'ardoise non loin de la ville permettait de s'en procurer à des prix relativement bas ; la tuile était de ce fait plus onéreuse au mètre carré que l'ardoise, différence de coût qui a conduit à la réalisation de couvertures associant les deux, les coûteuses tuiles couvrant les versants et l'ardoise bon marché étant utilisée pour les noues et les faîtes.

Pour la mise en œuvre de ces matériaux, on pouvait, comme partout, recourir au forfait ou à la régie. Dans le premier cas, on note, pour les marchés ou alleux, un recours rare à l'écrit, et plus encore aux tabellions, les conventions ayant le plus souvent été conclues oralement ; sur la base d'un devis, on pouvait aussi, avec l'accord du bailli, faire procéder à une bannie au rabais, afin d'obtenir le prix le plus bas possible. La régie était préférée par les ouvriers, mais imposait aux maîtres d'ouvrage d'exercer un contrôle constant de leurs activités. Dans tous les cas, les rythmes annuels présentaient deux caractères remarquables : les propriétés de la pierre de Caen imposaient un arrêt des travaux pendant quatre mois en hiver et, surtout, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, dix-huit jours au maximum étaient chômés, chiffre bien faible comparé par exemple aux cinquante-deux comptabilisés à Gisors.

La capitale bas-normande se signale également par la prépondérance de la commande des particuliers. Les prélats ne furent en effet pas des maîtres d'ouvrage actifs et, hors du château, les volontés des gouverneurs furent combattues par les échevins, qui voulaient consacrer leurs faibles ressources à l'entretien des ponts et des quais, nécessaires au commerce. Si l'on constate à la fin du XVI^e siècle une implication supérieure du pouvoir royal, notamment grâce à l'action de Sully, grand voyer de France, l'essentiel de l'effort architectural reposa donc sur les bourgeois, à titre personnel ou réunis dans les Trésors paroissiaux.

La situation des maîtres d'œuvre et ouvriers est plus délicate à définir, mais l'on peut néanmoins mettre en évidence quelques traits majeurs. Le rôle des maîtres maçons au XVI^e siècle est désormais bien connu, mais l'on note que, à Caen, le terme architecte ne fut pas utilisé comme un synonyme mais semble avoir été, dès ses premières occurrences, réservé à quelques privilégiés ; dans ce cadre, la possession d'une charge, royale ou municipale, paraît avoir été un facteur essentiel de changement de statut, comme l'illustre le cas des maîtres voyers pour lesquels, dès les années 1520, des capacités intellectuelles furent préférées aux connaissances techniques. Au-delà de l'examen de chacune des professions intervenant sur les chantiers, de leurs salaires ou de leurs relations sociales, on peut surtout noter que le milieu du bâtiment se caractérisait à Caen par son ouverture – peu de métiers y étant réglementés, ce qui permettait à des ouvriers venus d'ailleurs de s'y installer facilement –, mais également par sa stabilité, les nouveaux venus s'y étant durablement implantés.

TROISIÈME PARTIE

LES CARACTÈRES DE L'ARCHITECTURE CAENNAISE

Faute de traités ou de mémoires rédigés à Caen à cette époque, l'examen des édifices est l'unique moyen d'en analyser les dispositions et les formes. Étudier les premières impose une démarche typologique, cherchant à distinguer les solutions adoptées pour chaque catégorie de bâtiment.

S'il n'est pas suffisamment fourni pour permettre de distinguer plusieurs types distincts, notre corpus d'édifices religieux montre ainsi la domination des élévations à deux niveaux, à grandes arcades et fenêtres hautes, souvent séparées par une coursière, disposition courante dans la partie occidentale de la Normandie. Les églises caennaises se signalent également par le recours au vocabulaire « à l'antique » dès le début du XVI^e siècle, suivant la même chronologie que les bâtiments civils. Cette simultanéité stylistique ne dépassa toutefois pas 1562 : après le ravage des églises par les protestants, le choix fut systématiquement fait de revenir au gothique, pour des raisons matérielles, mais aussi sans doute symboliques. Cette décision est d'autant plus notable que le temple construit en 1611-1612 par les protestants était, au contraire, rythmé par un ordre de pilastres.

En matière d'architecture militaire, la capitale bas-normande fit d'abord l'objet d'adaptations ponctuelles, avec l'ajout à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e de quelques tours à canons, la mise en place aux points les plus exposés de remparts, et la construction d'un boulevard dans les prés. Le trait le plus remarquable de cette époque ne concerna donc

pas l'enceinte urbaine, mais porta sur le château, qui fut transformé, de façon anachronique, en une véritable citadelle. Ce n'est que dans les années 1570 que furent construits le premier bastion et le premier mur à talus, cordon et parapet, dispositions qui ne furent employées à grande échelle que pour le front bastionné construit à partir de 1592 sur ordre d'Henri IV et qui, conçu par des ingénieurs envoyés par le souverain, fut poursuivi par des maçons locaux.

L'architecture privée est évidemment représentée, dans notre catalogue, par un nombre plus élevé d'édifices. Leur examen permet de mettre en évidence des traits généraux, comme la présence de véritables copropriétés, avec parties privatives et d'autres communes – que l'on entretenait, pour les gros travaux, à frais partagés –, la disparition dans les années 1520 des pignons sur la rue, ou encore la destruction à partir de la fin du siècle des « porches » ou galeries couvertes. La comparaison des différentes demeures connues permet également de reconnaître les principaux types de maisons : avec un corps sur rue, elles avaient souvent deux pièces en profondeur avec, au rez-de-chaussée, une boutique et une « sallette » multifonction longées par une allée permettant d'accéder à l'escalier qui conduisait aux chambres occupant les étages ; cette disposition pouvait être simplifiée, ou au contraire compliquée par son doublement en largeur et le rajout d'un corps en retour ; on trouvait aussi des maisons à corps principal entre cour et jardin ou sur le côté. Dans la majorité des cas, on ne peut pas mettre en évidence une relation entre l'une de ces dispositions et un niveau de fortune ou une catégorie sociale ; en revanche, hors de celui sur le côté, on constate une stabilité de ces types à travers notre période. Cette continuité ne se retrouve pas pour les hôtels particuliers, qui montrent au contraire une nette évolution : le type en L, avec corps sur rue et corps en retour sur un côté de la parcelle, qui dominait à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e, fut supplanté à partir des années 1520 par celui entre cour et jardin ; des tentatives, au milieu du siècle, pour dissocier cour et basse-cour n'eurent pas de suite, mais les écuries furent dès lors placées à plusieurs reprises au fond du jardin pour donner à la cour un caractère plus noble. Concernant leurs distributions, on note, entre autres, l'installation de cuisines dans les sous-sols sans doute dès les années 1520. Pour les maisons comme pour les hôtels, l'examen du mobilier qui garnissait chaque pièce permet enfin d'en préciser les fonctions, comme celle d'étude des chambres-hautes, que l'on nommait gloriettes.

Le flamboyant se caractérise à Caen, à la fin du XV^e siècle et dans les premières années du XVI^e siècle, par sa sobriété et l'importance de l'horizontalité, mais aussi par des sculptures végétales grêles et sèches. À ce goût pour la sobriété paraît avoir succédé, aux environs de 1510, une tendance plus ornementale, aux murs couverts de décors et aux sculptures végétales

luxuriantes ; cette évolution se fit peut-être sous l'influence des monuments de haute Normandie, mais conduisit en tout cas à l'élaboration de solutions propres à la capitale bas-normande. Ces abondants décors furent délaissés dans les années 1520, mais d'importants monuments de cette époque témoignent de la persistance d'un goût prononcé pour le flamboyant. Les premiers motifs « à l'antique » étaient, en parallèle, apparus dès la première décennie du XVI^e siècle – sans que l'on puisse alors en préciser le vecteur –, avant de se répandre dans les années suivantes, à la suite de Gaillon, sans doute, mais aussi des clôtures de Fécamp. L'influence haut-normande est en effet sensible mais n'était pas exclusive, car l'on peut également reconnaître celle de monuments du val de Loire. Ces contacts entre les provinces apparaissent plus clairement encore dans les trois décennies allant de 1530 à 1560 : si Hector Sohier, concepteur des voûtes du chœur de Saint-Pierre, conserva un goût flamboyant, Blaise Le Prestre, architecte notamment de l'hôtel d'Escoville, conçut des édifices qui montrent, avec leurs colonnes adossées et leurs lucarnes à deux niveaux, la connaissance de récentes réalisations du val de Loire et de l'Anjou. Le maître maçon caennais repensa toutefois ces modèles pour concevoir des œuvres originales, aux travées marquées par des allèges saillantes et des colonnes superposées ; ses œuvres des années 1540 montrent une évolution, avec des ordres dissociés et qui marquent désormais le centre des trumeaux. Cette importance des colonnes rend d'autant plus remarquable le délaissement presque total des ordres qui caractérise l'architecture caennaise à partir de la fin des années 1550 et surtout de la décennie suivante. À des élévations dominées par le nu du parement de pierre de taille et où le décor se concentrait sur certains points, comme les lucarnes, furent ajoutées dans les années 1580 des façades plus ornées. Ces décors intègrent des motifs inspirés par des modèles gravés, mais ces emprunts sont limités à des détails insérés au sein de compositions originales. Enfin, dans les années 1590, fut repris dans la capitale bas-normande le style rustique français, qui montre une nouvelle prépondérance des modèles parisiens.

L'étude des développements stylistiques de l'architecture à la Renaissance à Caen a été, depuis la fin du XIX^e siècle, dominée par la notion d'« école caennaise », développée par Léon Palustre, Henri Prentout ou encore Marius Vachon, qui avaient souligné le rayonnement de la capitale bas-normande. Le réexamen des édifices pouvant en témoigner conduit à une vision plus nuancée. L'influence de Caen sur ses environs immédiats, réduite au tournant des XV^e et XVI^e siècles, apparaît clairement à partir des années 1530 ; cette reprise des modèles à l'intérieur de la zone de domination économique et administrative de la ville n'est toutefois guère surprenante. À l'échelle provinciale, on note une chronologie assez proche, avec une importance très réduite des modèles caennais à la fin du XV^e siècle, de timides reprises au

début du XVI^e, avant une influence bien plus marquée au milieu du siècle ; ce rayonnement, dont on repère les témoignages à l'ouest – dans l'actuel département de la Manche – mais aussi, dans une moindre mesure, au sud et à l'est, n'eut toutefois qu'un temps, et l'influence caennaise s'estompa à la fin du siècle. Il ne faut donc pas surestimer le rôle de Caen comme foyer contribuant à diffuser à travers la Normandie, et au-delà, les nouvelles formes architecturales : son influence fut sensible, mais ne fut pas plus importante que dans les siècles précédents.

Ces différentes approches permettent de proposer une vision renouvelée de l'architecture à Caen entre les règnes de Charles VIII et de Louis XIII. Nombre de données inédites sur les édifices construits à cette époque, y compris les plus renommés, sont ainsi présentées ; la carrière de certains artistes a pu être précisée, voire découverte. Surtout, en replaçant l'activité architecturale dans son contexte historique et ses conditions pratiques, et en présentant les réseaux au sein desquels elle fut développée, cette thèse entend s'inscrire dans le renouveau des études architecturales françaises qui, après les grandes synthèses du milieu du XX^e siècle, a vu le développement d'analyses plus serrées, cherchant à définir la personnalité sur ce plan de provinces ou de villes : de telles approches plus fines sont nécessaires pour permettre, par leur combinaison, un approfondissement de notre compréhension globale de l'architecture française.

Ce travail de synthèse (594 p.) est complété par deux volumes de catalogue (366 et 350 p.), un volume d'illustrations (429 p.) et un volume d'annexes (227 p.)